



Règlement Technique 2023

ADDITIF N°03



Art.6 CANALISATIONS - RESERVOIRS - REMPLISSAGE DE CARBURANT

6.2. Ravitaillement en carburant

Tour de ravitaillement

Voir aussi annexe 2

Un réservoir d'approvisionnement autonome pourra être utilisé, mais doit être conforme à la description reprise à l'Annexe J de l'annuaire FIA en vigueur et aux prescriptions ci-après de ce règlement.

Un orifice de réduction du débit, diamètre intérieur maximum de 33mm, maintenu sur une longueur de minimum 2mm et conforme au dessin 257A-2 doit être placé à la sortie du réservoir d'approvisionnement. Cette bride devra pouvoir être mesurée et plombée par les commissaires techniques.

Ce réservoir devra être d'une capacité maximale de 50 L et ne comporter aucune pièce interne additionnelle. Les tours de ravitaillement entièrement conformes aux normes et dessins de l'Article 257A-400.1 de la FIA sont autorisées sans modification de contenance pour autant que leur auteur maximum soit ramenée à 1,5m.

La partie supérieure du réservoir devra être située à une hauteur maximum de 1.5m.

Pour des raisons de sécurité, ce réservoir doit être fixé de préférence par l'intermédiaire d'une tour ayant les caractéristiques suivantes :

- Tous les composants de la tour doivent être assemblés mécaniquement sans degré de liberté par rapport à son support.
- Un bras support des tuyaux de ravitaillement et des tuyaux d'air peut être fixé sur le chariot
- Il doit être indépendant du réservoir et de la tour.
- Il est recommandé de prévoir un degré de liberté de ce bras par rapport au chariot (rotation suivant un axe vertical).
- Sa longueur ne doit pas dépasser les 4 m et il doit permettre un passage libre d'une hauteur d'au moins 2 m sur toute sa longueur, accessoires compris.
- Une plaque d'identification portant le numéro de course du véhicule devra être fixée au-dessus à son extrémité.
- Au-dessus du réservoir doit se situer un système de mise à l'air libre agréé par la FIA.
- La conduite de remplissage, d'une qualité suffisamment résistante à l'essence pour éviter toute fuite sera d'une longueur maximale de 400 cm (partie flexible seulement), d'un diamètre intérieur conforme au Dessin 252-5 (1.5 pouces / 38 mm ou 2.0 pouces / 51 mm maximum) et doit être munie d'un accoupleur étanche s'adaptant à l'orifice de remplissage monté sur le véhicule. Lors du ravitaillement, la sortie de mise à l'air libre doit être raccordée à l'aide d'un accoupleur approprié de même diamètre au réservoir d'approvisionnement principal (voir dessin 252-7).
- Une vanne autobloquante (dispositif de l'homme mort) de diamètre intérieur 38 mm doit être fixée sous le réservoir d'approvisionnement selon le Dessin 252-7.
- Si un niveau visible est installé, il devra être équipé de vannes d'isolement. Les vannes et le niveau seront montés au plus près du réservoir.
- Le remplissage de la tour de carburant ne pourra se faire uniquement qu'avec une pompe manuelle résistante à l'essence. Tout autre système est interdit.
- Cette pompe prendra son essence dans un fut homologué pour le transport d'essence et de 60 litres maximum avec une connexion vissée et transférera l'essence dans la tour via un tuyau allant de la pompe à l'orifice de remplissage de la tour.

- Il appartient au responsable d'équipe de veiller à ce qu'aucun débordement d'essence n'ait lieu durant cette manœuvre.
- Cette pompe ne pourra être utilisée que par un mécanicien actionnant la manivelle
- Tout montage d'une tour de ravitaillement non suffisamment sécurisé entrainera pour le concurrent une pénalité allant jusqu'au refus de départ ou l'arrêt durant l'épreuve suivant la décision des Commissaires Sportifs

Mise à la terre dans le cas de l'utilisation d'une tour de ravitaillement

Pendant le ravitaillement, le véhicule doit rester sur ses roues et ne pourra pas changer de niveau. Avant que le ravitaillement ne commence, le véhicule et toutes les parties métalliques du système de ravitaillement, depuis l'accoupleur jusqu'au réservoir de ravitaillement et son support, doivent être connectés électriquement à la terre par un contacteur manuel n'ayant que cette seule fonction.

Autre récipient de carburant

- A. Lors des essais et courses, le réservoir d'approvisionnement standard ou un récipient d'une capacité maximale de 35 litres, non pressurisé, avec mise à l'air libre et comportant un accoupleur étanche le reliant à l'orifice de remplissage du véhicule, conformes aux normes FIA en vigueur, ~~telles que décrite à l'annexe J de l'annuaire FIA en vigueur et dessin 252-2~~, avec un orifice de réduction du débit, diamètre intérieur maximum de 33 mm, maintenu sur une longueur de minimum 2 mm et conforme au dessin 257A-2 (dimensions intérieures uniquement), peut (peuvent) être utilisé(s). L'orifice de réduction du débit devra pouvoir être mesuré et plombé par les commissaires techniques.
- B. Pompe manuelle avec pistolet auto-obturant d'un diamètre extérieur maximal de 21,3 mm et fût de 60 litres fixé sur un chariot. Ce matériel doit être impérativement présenté aux vérifications techniques de la première épreuve à laquelle le concurrent participe.

Exemple : l'ensemble pompe, tuyau et pistolet (kit Ravitaillement JAPY référence : FEP2C-KR, comprenant : 1 pompe JAPY manuelle semi-rotative, 4 m de tuyaux et 1 pistolet auto-obturant.
Option : un compteur conforme aux normes AtEx (Atmosphère Explosive) est autorisé.

Chariot de ravitaillement (à réaliser) :



Le chariot, composé d'un bac de rétention métallique étanche, équipé de 4 roulettes, d'une potence et d'un crochet à pistolet, est obligatoire.

Dimension minimum :

- Coté 600 mm maxi
 - Hauteur des bords 50 mm mini
 - Hauteur de potence 1000 mm
- Sur le fond du bac, seront fixées mécaniquement 2 cales afin d'éviter le déplacement du fut.
 - Le fut sera fixé solidement sur la potence à l'aide d'une sangle.
 - Sur la potence, un crochet sera fixé, permettant ainsi de poser le tuyau et le pistolet.
 - Afin d'éviter les mouvements de la pompe, il est nécessaire de réaliser un point fixe entre celle-ci et la potence.
 - Il est conseillé de réaliser une butée sur le tube plongeur, afin d'éviter d'endommager le vernis interne du fond du fût.

Le fût de 60 litres avec les caractéristiques ci-dessous est obligatoire : Homologation ONU 1A1/X-1,6/400, acier épaisseur 0.8/0.8/0.8, ouverture partielle 2 bondes, 2 poignées et vernis intérieur époxy phénolique G3. ATTENTION : Le marquage ONU est obligatoire, en cas de peinture celui-ci doit être épargné. Le remplissage du fût de 60 litres est de 54 litres maxi.

Zone de ravitaillement

Le ravitaillement en carburant pendant la course est exclusivement autorisé devant le stand.

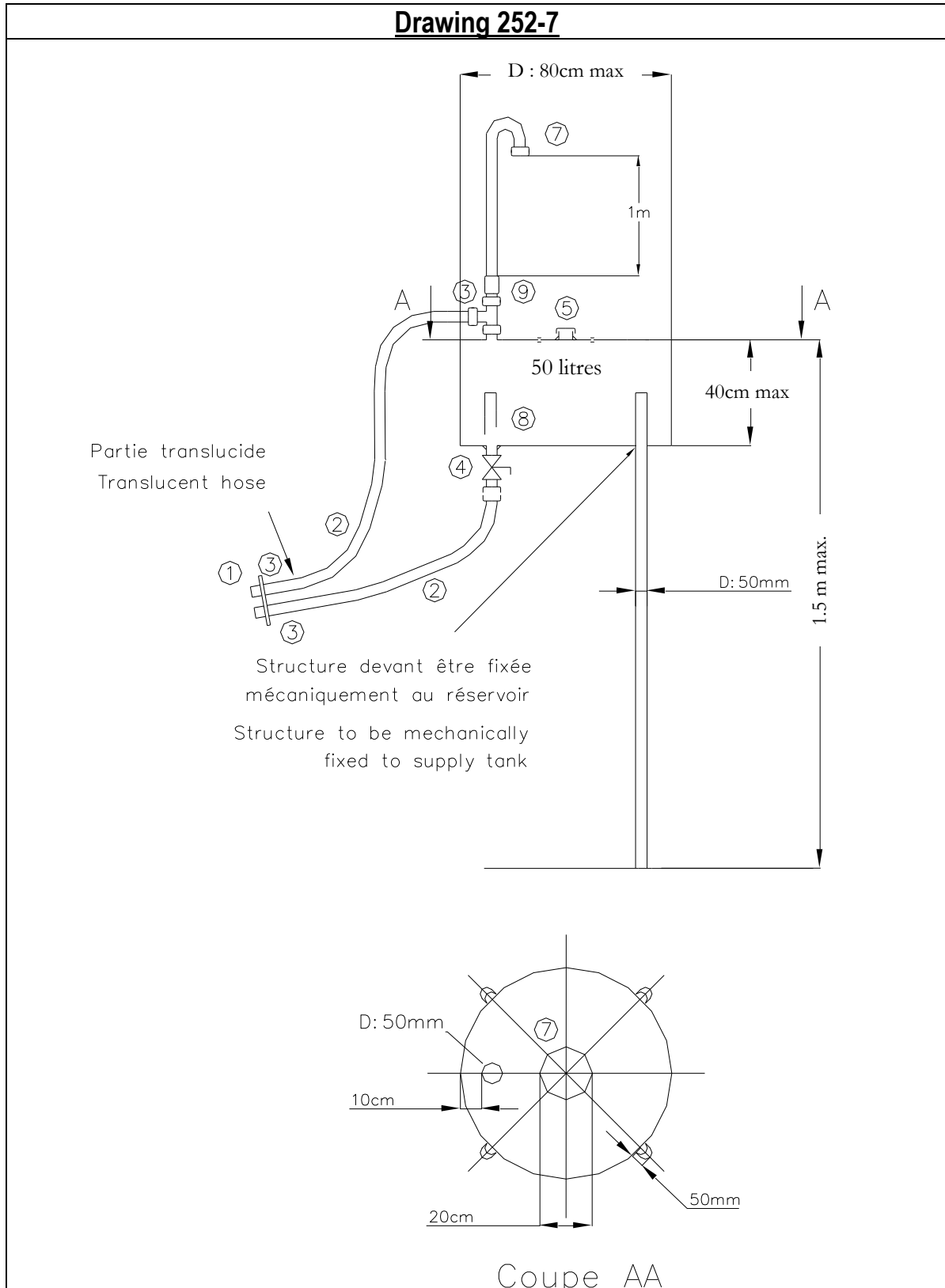
La constatation par un officiel d'une fuite d'essence, aussi légère soit-elle, du système complet de ravitaillement ou la perte de carburant lors d'un ravitaillement sera sanctionnée par une pénalité financière de 200€ et l'obligation de remettre le système de ravitaillement en état. Le non-respect de cette obligation entraînera une disqualification.

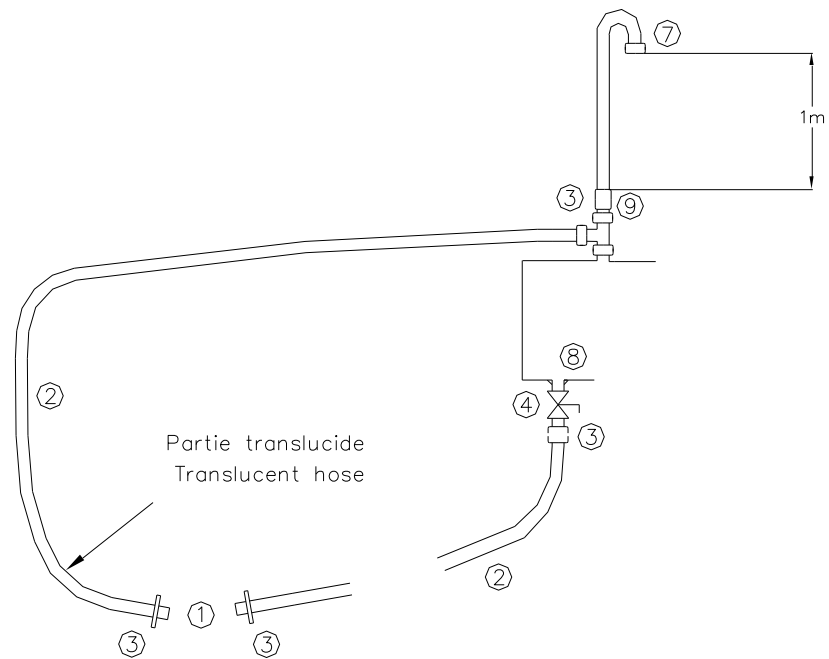
Art.9 APPROBATION

**Règlement approuvé par le RACB Sport le 20/09/2023
avec numéro de Visa : T02-2CVRT/B23-ADD03**

ANNEXE 2 – RAVITAILLEMENT

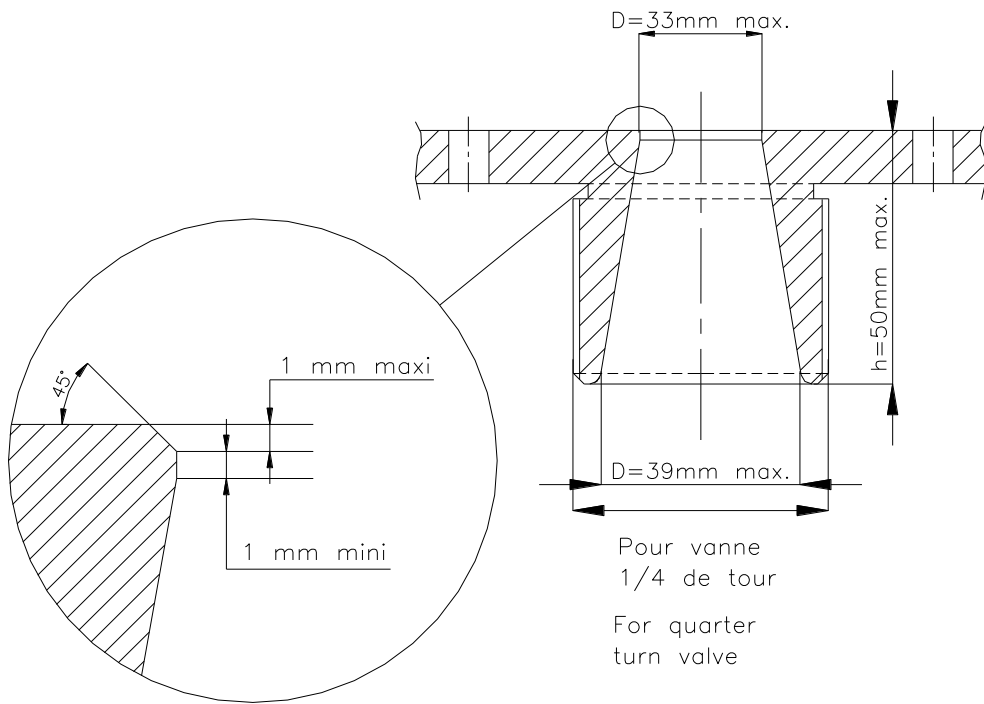
Drawing 252-7





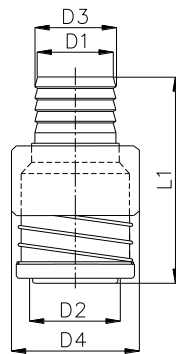
- ① Accoupleurs / Male refuelling valves (dessin / drawing 252-5)
- ② Flexible de diamètre intérieur / Hose internal diameter 38mm
- ③ Raccord rapide, diamètre intérieur / Quick coupling, internal diameter 38mm
- ④ Vanne autobloquante de diamètre intérieur / Self closing valve, internal diameter 38mm
- ⑤ Orifice de remplissage (autobloquant) / Filler (dry break)
- ⑦ Arête flamme / Flame arrestor
- ⑧ Resitricteur / Flow restrictor (dessin / drawing 257A-2)
- ⑨ Valve de séparation / Discriminator valve

Drawing 257A-2

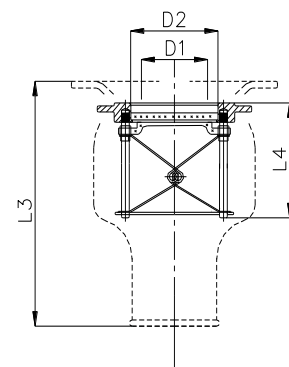


Drawing 252-5

	D1	D2	D3	D4	L1
PP20M	2.0"	2.5"	2.25"	3.7"	6.3"
PP20MR	1.5"	2.5"	1.75"	3.7"	6.3"
PF20MS	1.5"	2.5"		3.7"	6.9"
PP15M	1.5"	2.0"	1.75"	3.3"	5.7"
PF30M	1.25"	1.65"	1.45"	2.68"	4.64"
PF40M	1.25"	1.65"	1.45"	2.68"	4.64"
PP125M	1.25"	1.75"	1.5"	2.9"	5.1"



	D1	D2	L3	L4
PP20F	2.0"	2.5"	6.75"	3.25"
PP20FR	2.0"	2.5"	6.75"	3.25"
PF31F	1.75"	2.12"	5.3"	3"
PF41F	1.75"	2.12"	5.7"	3.38"
PP15F	1.5"	2.0"	6.75"	3.25"
PP125F	1.25"	1.75"	6.25"	3.1"



Prise male / Push pull series male

Prise femelle / Push pull series female